

**AÉROPORTS DE MONTRÉAL SE REJOUIT DE L'ENTENTE  
ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET  
LA CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT**

**Montréal, le 13 janvier 2015** – Aéroports de Montréal accueille avec enthousiasme l'entente annoncée ce matin par le gouvernement du Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec en vertu de laquelle émergera un mode résolument novateur pour le financement et la réalisation des grands projets d'infrastructures structurants dans l'avenir au Québec.

Aéroports de Montréal ne peut que se réjouir aussi de la priorité qui est donnée au système de transport collectif entre le centre-ville de Montréal, l'aéroport international Montréal-Trudeau et l'Ouest-de-l'Île, un projet dans lequel nous avons beaucoup investi d'efforts depuis plus d'une décennie et qui est absolument essentiel au fonctionnement de l'aéroport et au développement la desserte aérienne de Montréal.

Aéroports de Montréal tient également à féliciter le gouvernement Couillard pour sa vision et la Caisse de dépôt et placement pour son leadership dans ce changement de paradigme en matière de financement des grands projets d'infrastructures, un changement absolument nécessaire dans le contexte actuel des finances publiques québécoises.

Enfin, Aéroports de Montréal souligne avec beaucoup d'optimisme l'appui de la communauté d'affaires, entre autres, à cette entente historique qui permettra de doter notre ville d'infrastructures de transport collectif à la fois modernes et efficaces.

**À propos d'Aéroports de Montréal**

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, depuis 1992. La société emploie quelque 650 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires.

(30)

Source : Christiane Beaulieu  
Vice-présidente, Affaires publiques et communications